



Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 10

TEROSON WX 400 known as TEROTEX-HV 400 10L
INTER/EPIG

No. FDS : 456436
V001.4

Révision: 20.05.2015

Date d'impression: 15.07.2015

Remplace la version du:

17.03.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

TEROSON WX 400 known as TEROTEX-HV 400 10L INTER/EPIG

Contient:

Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Produit anti-corrosion pour corps creux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel & Cie. AG
Adhesive Technologies
Salinenstrasse 61
4133 Pratteln

Suisse

Téléphone: +41 (61) 825 7000

Fax: +41 (61) 825 7303

ua-productsafety.de@henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique (24h / 7jours): +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Liquides inflammables	Catégorie 3
H226 Liquide et vapeurs inflammables.	
Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique	Catégorie 3
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Certains organes: Système nerveux central	
Risques chroniques pour l'environnement aquatique	Catégorie 4
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:**Mention d'avertissement:** Attention

Mention de danger: H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Informations supplémentaires EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseil de prudence: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Prévention P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseil de prudence: P370+P378 En cas d'incendie: utiliser mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique pour l'extinction.
Intervention

2.3. Autres dangers

Les solvants contenus dans le produit s'évaporent pendant la transformation et leurs vapeurs peuvent former des mélanges vapeur/air explosifs / facilement inflammables.

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air et peuvent s'amasser au sol à une concentration élevée.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Description chimique générale:**

Produit anti-corrosion pour corps creux

Substances de base pour préparations:

Hydrocarbures aliphatiques/aromatiques

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	265-150-3	20- 40 %	Flam. Liq. 3 H226 Asp. Tox. 1 H304 STOT SE 3 H336
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, superbasiques 68783-96-0	272-213-9	20- 40 %	Aquatic Chronic 4 H413
Hydrocarbures aliph. arom. 64742-48-9	265-150-3	10- 20 %	Asp. Tox. 1 H304
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec- 9-enylpropane-1,3-diamine 40027-38-1	254-754-2	0,1- < 1 %	Acute Tox. 3; Oral(e) H301 Skin Irrit. 2; Cutané(e) H315 Eye Dam. 1 H318 Aquatic Acute 1 H400

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Air frais, apport d'oxygène, chaleur, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soins de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet plein d'eau (produit contenant un solvant)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eloigner les personnes non protégées.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Eviter toute flamme ouverte et source d'ignition.
- Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- Utiliser un équipement électrique antidéflagrant.
- Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène:

- Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
- Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
- Le choix de l'équipement de protection individuel doit être fait en accord avec les exigences de la réglementation Suisse relative à la Santé et à la Sécurité au Travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Veiller à une bonne ventilation/aspiration.
- Stocker dans un endroit frais et à l'abri du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Produit anti-corrosion pour corps creux

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
Suisse

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9 [NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS]	50	300	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9 [NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS]	100	600	Valeur Limite Court Terme		SMAK
naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9 [NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS]	50	300	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9 [NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS]	100	600	Valeur Limite Court Terme		SMAK
cires de paraffine et cires d'hydrocarbures 8002-74-2 [PARAFFINE, FUMÉE, POUSSIÈRES ALVÉOLAIRES]		2	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		208 mg/kg p.c. /jour	
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		871 mg/m3	
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		125 mg/kg p.c. /jour	
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		185 mg/m3	
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		125 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:
N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Protection respiratoire:

En cas de formation d'aérosol, nous recommandons de porter un équipement de protection respiratoire approprié avec un filtre ABEK P2.

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Lunettes de protection

Protection du corps:

Porter un équipement de sécurité.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Utiliser seulement des protections individuelles homologuées CE, selon la Directive 89/686/CEE.

Le choix de l'équipement de protection individuel doit être fait en accord avec les exigences de la réglementation Suisse relative à la Santé et à la Sécurité au Travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide liquide brun
Odeur	hydrocarbures
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Non disponible
Point initial d'ébullition	Indéterminé
Point d'éclair	48 °C (118,4 °F); DIN 51755 Closed cup flash point
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (20 °C (68 °F))	170 Pa
Densité (20 °C (68 °F))	0,95 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (; 40 °C (104 °F); fréq. rot.: 100,0 min-1)	130 mpa.s
Viscosité (cinématique) (40 °C (104 °F);)	140 mm ² /s
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	Immiscible
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité inférieures	0,6 % (V)
supérieures	6,5 % (V)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Viscosité d'écoulement (20 °C (68 °F); Type de coupe: Coupe DIN (norme industrielle allemande); Buse: 4 mm)	18 s
Viscosité d'écoulement (23,0 °C (73,4 °F); Type de coupe: Coupe DIN (norme industrielle allemande); Buse: 3,0 mm)	34 s
Température d'auto-inflammation	240 °C (464 °F)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Irritation de la peau:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	LD50	> 5.000 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, superbasiques 68783-96-0	LD50	> 20.000 mg/kg	oral		rat	

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, superbasiques 68783-96-0	LD50	> 20.000 mg/kg	dermal		lapins	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec-9- enylpropane-1,3-diamine 40027-38-1	modérément irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec-9- enylpropane-1,3-diamine 40027-38-1	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

12.1. Toxicité

Écotoxicité:

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec-9-enylpropane- 1,3-diamine 40027-38-1	EC50	> 0,01 - 0,1 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Acides sulfoniques de petrole, sels de calcium, superbasiqes 68783-96-0		aérobie	9,1 %	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec-9-enylpropane- 1,3-diamine 40027-38-1	facilement biodégradable	aérobie	> 60 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Acides sulfoniques de petrole, sels de calcium, superbasiqes 68783-96-0	19,7					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n- octanol / water), Shake Flask Method)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

Code de déchet

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.
08 04 09 Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	1139
RID	1139
ADN	1139
IMDG	1139
IATA	1139

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	SOLUTION D'ENROBAGE
RID	SOLUTION D'ENROBAGE
ADN	SOLUTION D'ENROBAGE
IMDG	COATING SOLUTION (Solvent naphtha)
IATA	Coating solution

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	3
RID	3
ADN	3
IMDG	3
IATA	3

14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
ADN	III
IMDG	III
IATA	III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Polluant marin
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Disposition spéciale 640E Code tunnel: (D/E)
RID	Disposition spéciale 640E
ADN	Disposition spéciale 640E
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC	41,9 %
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Éléments d'étiquetage (DPD):

Phrases R:

- R10 Inflammable.
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

- S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- S36 Porter un vêtement de protection approprié.
- S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés